Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 81 (1978)

Artikel: La Petite Suisse

Autor: Velle, Louis de la / Rais, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-685222

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Petite Suisse

par Louis de la Velle et André Rais

Comme elle aura sa Petite Vendée, la Franche-Montagne comtoise avait eu sa Petite Suisse. Celle-là, sous la Révolution française; celle-ci quand Jean de Venningen régnait sur la Principauté épiscopale de Bâle.

Les historiens se sont peu étendus sur les épisodes guerriers qui troublèrent au XVe siècle la contrée jurassienne franc-montagnarde qu'une reprise de fief du 13 avril 1312, entre Jean de la Roche et Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, avait réduite à l'actuel canton de Maîche et à quelques communes dans ceux de Saint-Hippolyte et du Russey.

C'est à des érudits locaux — les abbés Narbey, Richard, Loye — que revient le mérite d'avoir écrit l'histoire d'ensemble de ce si singulier pays: pays âpre, difficile, isolé; d'herbe rase et de neige; de rochers et de forêts. Pays français dont la vie économique et politique a subi longtemps l'influence de destins étrangers. Destin de l'Evêché de Bâle qui, s'étant accru de l'Ajoie, du Clos-du-Doubs et de Saint-Ursanne aux dépens de la Comté, réunit au XVe siècle la Franche-Montagne à ses Etats sous le nom de Petite Suisse.

Chapitre négligeable d'une chronique provinciale? Non pas. Cette réunion s'inscrit dans la longue série des luttes qui mirent aux prises la Bourgogne et la France, la Bourgogne et l'Empire, la Bourgogne et les Confédérés; pour certains, la sève française et la germaine.

La crise était latente bien avant l'avènement du Téméraire. «Dès le règne de Philippe le Hardi, écrit Lucien Febvre, les Valois de Bourgogne devenus les voisins des évêques de Bâle et des ducs d'Autriche, maîtres à des titres divers de presque toute l'Alsace méridionale et de Ferrette, avaient jeté les yeux sur ces possessions si riches, si tentantes.»

Guerres d'escarmouches et de pilleries aux frontières, coups de main aventureux et rapides, sans conclusion définitive, «drôles de guerre», jusqu'au jour où le duc Charles, le grand duc d'Occident, vint aviver la scène.

Cinq ans après le traité de Saint-Omer (1469) qui lui engageait: Ferrette, la Haute-Alsace, le comté de la Forêt-Noire, contre 50 000 florins prêtés au duc d'Autriche, la noblesse et les villes d'Alsace, gouvernées trop durement, se soulèvent. Le bailli de Charles, l'odieux Pierre de Hagenbach, capturé à Brisach, est exécuté. Une alliance appuyée par l'or de Louis XI s'ébauche entre les cantons helvétiques, le prince-évêque de Bâle et le duc Sigismond d'Autriche.

Aussitôt le Téméraire que tourmente son furieux besoin de dominer décrète des représailles. Les territoires voisins de la frontière comtoise sont mis à feu et à sang. De Delle à Florimont, de Dannemarie à Porrentruy, «les bouchers bourguignons, dont beaucoup de hoberaux comtois endurcis à ces ravages séculaires» font un véritable désert.

Ce désert émeut les cantons. Au nom de tous, Berne déclare le 26 décembre 1474 «une honorable et ouverte guerre».

Héricourt est occupé. Blamont, Pont-de-Roide, L'Isle-sur-le-Doubs succombent. Pontarlier est incendié, les possessions d'Outrejoux de la Maison de Chalon sont ravagées.

C'est à Nancy que Charles qui se bat contre le duc René de Lorraine apprend l'invasion de son comté. Amer, le cœur plein de vengeance, il quitte la ville le 11 janvier 1476. Par Vesoul, Besançon, il établit son camp devant Orbe. Mais le 2 mars, à Grandson, le prestige bourguignon est humilié sans merci. Rêvant d'effacer sa honte et sa défaite, le duc rassemble des troupes près de Lausanne. Objectif: Morat. Le 22 juin, «il convint à ses gens d'abandonner le camp, et lui, de se retirer».

S'étant échappé à travers l'avant-garde ennemie avec douze serviteurs, on le voit à Morges, Gex, Poligny, Arbois, Salins.

«Après la suite de cette bataille de Morat, écrit Commynes, le duc s'était retiré à l'entrée de la Bourgogne en un lieu appelé La Rivière, ayant encore à cœur de rassembler gens. Toutefois, il y besognait peu et se tenait comme un solitaire, et il semblait que ce qu'il faisait, il le faisait plus par obstination qu'autrement. Car la douleur qu'il eut de la perte de la première bataille de Grandson fut si grande et lui troubla tant les esprits qu'il en tomba en grande maladie... Et à mon avis, jamais, depuis cette maladie, il ne fut aussi sage qu'auparavant mais il fut beaucoup diminué de son sens.»

«Pendant qu'on logeait à La Rivière le plus d'hommes d'armes qu'on pouvait, le duc de Lorraine, qui voulait reconquérir ses Etats, faisait appel à l'étranger».

Les bannières violettes et noires de Bourgogne reprirent alors la route du Nord. Elles entrèrent en Lorraine le 6 octobre. Le combat commença le 5 janvier 1477. Dans l'après-midi, au milieu d'une lutte désespérée, trahi par le chef de ses mercenaires italiens, Campobasso, le duc Charles fut massacré par des cavaliers lancés à sa poursuite. Son corps nu et glacé aurait été retrouvé trois jours après, dans les boues de l'étang Saint-Jean, et difficilement identifié.

Une catastrophe sans précédent mettait fin au chapitre le plus brûlant de l'histoire de Bourgogne. Ses Valois avaient vécu.

La disparition de son ennemi, et quel ennemi! la difficile vacance du pouvoir bourguignon n'arrêtent pourtant pas Jean de Venningen. Il veut couper sans retour les passages qui conduisent à son évêché. Il a déjà conquis les châteaux de Roche-d'Or et de Franquemont. Il lui faut maintenant Maîche, sa forteresse. Elle commande la Franche-Montagne. Elle lui sert de boulevard. Des pillards l'occupent.

Bien que le légat de Sixte IV ait tenté quelques essais de conciliation, Venningen, bien décidé à profiter de ses alliances et des avantages de la victoire, l'investit. Le 5 février 1477, la forteresse se rend. La Franche-Montagne occupée devient la Petite Suisse.

Reconstituer ces derniers épisodes si lointains et si complexes demeurerait impossible sans les comptes de la Bourgeoisie de Porrentruy. Les précisions qu'ils apportent sont en partie l'œuvre de Richard Fèvre, originaire de Maîche, chancelier de la ville bruntrutaine. Elle fait de cet auteur un des témoins les plus exacts, les plus sincères de la vie de l'évêché en guerre.

* * *

Le duc de Bourgogne, régnant en majesté, et le roi de France, Louis XI, en ingéniosité, quelle est la vraie mesure de Jean de Venningen, prince-évêque d'un Etat mal unifié, au bord de la faillite, dont la défense restait toute médiévale?

Avoir su faire de cet Etat un allié indispensable de la Confédération des cantons était une réussite. Avoir confié le commandement de ses troupes au comte Oswald de Thierstein était se préparer un jour des plus brillants.

«A Grandson, selon Gonzague de Reynold, lorsque le conseil de guerre des Suisses n'arrivait pas à se mettre d'accord sur le plan d'attaque, Thierstein intervint et dessina sur une table le plan qui fut adopté.» A Grandson aussi, Eptingen était à la tête de la cavalerie.

Mais c'est dès 1460 que le réalisme de Venningen avait commencé à s'opposer aux intrigues qui violaient sans cesse la neutralité de ses frontières dans le but de partager son Etat.

Sa méthode fut alors de se nouer avec tous, même avec ses ennemis d'hier. D'abord avec l'empereur, son suzerain. L'acte du 31 juil-let 1471 contient parmi ses clauses que nul ne peut troubler et entraver les droits spirituels et temporels de l'Evêché et qu'il est permis à ses sujets d'être combourgeois de puissances étrangères.

Un autre acte (24 mars 1474) autorise ces mêmes sujets à faire partie d'une ligue où entrent avec les Suisses, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les villes de Colmar et de Sélestat.

Les cantons et l'Empire neutralisés — si l'on peut dire —, il y avait encore le roi de France. Un traité conclu avec les ambassadeurs de celui que des historiens bourguignons appellent «l'universelle aragne » écarte toute inquiétude.

Aussi, quand le Téméraire s'engage à fond contre les ducs d'Autriche, de Lorraine et les cantons, le prince-évêque ne se contente-t-il pas d'ouvrir les portes de Porrentruy aux troupes des «seigneurs des alliances» en route vers Héricourt. Il les fête. Avec le conseil de la cité, il leur offre du vin. «Messieurs de Berne» en reçoivent dix tines (une tine contient 50 litres), ceux de Fribourg trois, de Soleure trois, de Bienne trois, de La Neuveville deux, de Laufon deux et de Birseck deux.

Un contingent, peu nombreux il est vrai, de l'Evêché accompagne l'expédition. Il se battra devant Blamont. Il prendra sa part du triomphe à Grandson, Morat, Nancy.

Mais avant que ses alliés eussent détruit presque en entier l'armée du Téméraire, avant que celui-ci mourût, le prince s'était donné trois objectifs essentiels: la conquête du château de Roche-d'Or, clé du bassin d'Ajoie et d'un vaste espace de Montbéliard; du château de Franquemont, porte de la Franche-Montagne et du comté de la Roche; du château de Maîche, protecteur des passages qui conduisent vers les vallées du Dessoubre et du Doubs.

A ces projets s'ajoutaient l'annexion de la Franche-Montagne et, selon le bonheur des armes, celle d'autres territoires dans les seigneuries de Blamont, Clémont et Pont-de-Roide.

Le 13 novembre 1474, après trois jours de résistance, Franquemont tombe. Des habitants de Charmauvillers, Trévillers, Montandon, Damprichard, Charquemont, et autres lieux qui relèvent du château, relèvent dès lors du prince. La conquête de Roche-d'Or pris sans coup férir en 1474, occupé par Thierstein en 1475, sera ratifiée au traité de Zurich, le 28 mai 1478.

* * *

Si l'on s'attache à ces deux conquêtes, on se rend compte qu'il n'y eut pas de combats acharnés, pas de difficultés qu'il eût fallu de l'héroïsme pour aboutir. Sans grand-peine, la supériorité de l'Evêché s'imposa, se fit reconnaître.

En allait-il ainsi devant la forteresse maîchoise? L'an 1473, écrit Richard Fèvre, «l'on fit une armée pour aller courre en la montagne de Trévillers... et le jeudi devant la saint Andrey fut faicte la courre en ladite montagne jusques à Maiche».

En 1474, «les robbes rouges et d'autres», gens de Porrentruy, Delémont et sa vallée, de Moutier, Laufon, Saint-Ursanne et la Montagne-des-Bois sont ravitaillés aux environs de Maîche en pain et «tortes» vendues par Cardinal, un bourgeois de Porrentruy.

En 1475, le lundi devant Pâques fleuries (les Rameaux) et le mardi suivant, de nouveaux «compaignons» se joignent aux précédents. Ils font deux prisonniers que l'on confie à la Blanche Tour. Du butin, Bienne revendique sa part.

L'aide apportée par l'Evêché contre le Téméraire retarda sans doute l'assaut final de Maîche.

Cependant, à Porrentruy, la crainte et l'espérance continuaient à trouver leur compte: allégresse de banquets et de vin, encens et processions pour la paix. Des Biennois tiennent garnison. Le gros canon, le veuglaire, a tant roulé que l'on remplace deux de ses roues et pose des ferrements nouveaux. On accumule salpêtre, poudre et pierre de bombarde. On coule des chandelles. On répare des arquebuses, des couleuvrines, des arbalètes. On distribue des bâtons (autres armes de guerre). Nuit et jour, du haut des murailles, des bourgeois sur pied de guerre surveillent les abords de la ville.

Et pourtant personne ne pense que des peuples qui s'entre-tuent depuis tant d'années n'aient chance de survivre.

L'annonce de la mort du grand duc d'Occident reçoit un accueil inouï: nouvel encens, nouvelles processions, nouvelles tines de vin.

Désormais, Maîche est perdue.

«La Grâce de Monsieur envoye des compagnons dycy devant le chastel.» Ils sont 107, de Porrentruy, et de plusieurs villages de l'Ajoie. Tous leurs noms sont connus.

Ils s'en vont «le dimanche après la fête de saint Paul, munis de pain et des choses qui s'ensuivent» et «le lundi devant la saint Valentin, Monsieur le Bastard de Petite Pierre avec ses gens étaient icy qui avaient rendu en la main de Monsieur le prince-évêque de Bâle le château de Maîche».

Quel butin ces gens rapportaient-ils?

Les Actes de l'Emulation de 1967 en ont publié l'énumération intégrale. Bon nombre de bourgeois jurent «qu'ils en ont riens». Dans leurs serments, les autres «soussignent» qu'ils ont pris des monnaies (deniers, doublons, livres), des sacs de petites dimensions, de petites seilles, de petits réchauds, un pot à soupe, un vieux croc, deux cuillères, quelques rares chevaux et poulains. Pour des vainqueurs, pour des vaincus, quelle misère!

Devant cette misère, quand quarante villages au moins de l'Evêché furent pillés, massacrés et brûlés, on est en droit de se demander ce qu'il faut retenir des récits affligés de Gollut, Dunot... répétés au XIX^e siècle.

Peut-on prendre au sérieux les fouilles de 1810 décrites par l'abbé Richard? Maîche est passée au long des temps par tant de mains que c'est grand-peine de les vouloir noter les unes après les autres.

Au château, Henry de Montsevelier, écuyer, bourgeois de Delémont, commande. La Franche-Montagne est devenue la Petite Suisse. La justice s'y tient de même qu'en la Montagne-des-Bois.

Suivant l'usage féodal, des députés de chaque village, à l'exception de Saint-Hippolyte et Maîche qui refusent, se rendent au château de Chauvilliers où les attend le prince. Ils reconnaissent qu'ils sont en son pouvoir par droit de guerre. Ils jurent fidélité. Ils promettent qu'ils resteront soumis et ne s'allieront à personne sans qu'il les autorise.

Combien de temps dura la Petite Suisse?

Parmi des dates contradictoires, une d'elles est certaine. Le 19 juillet 1478, Jean de Venningen consentit à restituer Blamont, Clémont et Pont-de-Roide aux Neuchâtel. Il recevait en échange les villages de Grandfontaine, Réclère et Damvant que possédaient ces seigneurs. Par contre, la Petite Suisse et Franquemont restaient entre ses mains.

C'est pourtant en 1478 que la Franche-Montagne recouvra ses libertés contre une rançon de 10000 florins, croit-on.

Le prince-évêque utilisa-t-il cette somme à la construction de la chapelle du château de Porrentruy et à l'achèvement de sa restauration? Quoi qu'il en ait été, les travaux n'auraient commencé qu'à cette date.

Monsieur n'en vit d'ailleurs pas la fin. Déjà souffrant, le jeudi qui suit le jour de sainte Catherine, il reçut à sa table Monsieur de Bellelay, Messieurs de Bienne et d'autres villes, venus discuter avec lui d'affaires de l'Evêché et «mesmement pour le chastel de Maîche».

En décembre, il s'alita, et le 20 de ce mois, il décéda.

«Item, samedi suivant, l'on fit en l'église dycy l'enterrement de feu honorable mémoire Monsieur cuy Dieu absolve. Et fut fait bien honorablement, puis apprès Messieurs de l'église, Messieurs les nobles du chastel et assavoir Monsieur le Bailli et le lieutenant, Messieurs les nobles dycy et les bourgoys dont pour l'honneur de la ville sostenus la moitié de l'escoc et Monsieur le Recepveur l'autre moitié. »

Selon son désir, le prince-évêque fut inhumé dans sa cathédrale, au bas des degrés du chœur, devant le lutrin que le Nécrologe de Bâle appelle le pétitoire de la Bienheureuse Vierge Marie.

* * *

La portée des conquêtes de Jean de Venningen en la Comté franc-montagnarde dépasse de beaucoup la portée habituelle des rivalités d'Etats secondaires, voisins et libres, sans qu'ils soient tout à fait souverains et tout à fait indépendants.

Inachevée quand il mourut, l'œuvre du prince n'en déborde pas moins les bornes d'une destinée particulière. Elle participe aux guerres et aux paix qui ont scandé l'histoire, qui ont changé son cours.

Grandson, Morat, Maîche, Héricourt, la Petite Suisse, faits de très inégale importance, s'inscrivent dans la ligne constante des problèmes internationaux qui ne varient guère et font le destin des nations.

De ces problèmes, les comptes de la Bourgeoisie de Porrentruy précisent les dates controversées, relatent des faits que l'on ne saurait sans eux.

Tels qu'ils sont, attachés par leur nature aux moindres endroits, aux plus minutieuses circonstances, ils creusent dans le vrai, dans le vécu. Sans vaines images, ils ne poussent pas à la légende.

De plus, ils rendent un intérêt d'à-propos aux problèmes actuels du Jura, de ce Jura qui, au fond de son lointain passé, ne pouvait avoir conscience que son petit souverain lui léguait, selon le mot de Reynold, une histoire, une patrie.

Louis de La Velle André Rais

SOURCES

Manuscrites

Comptes de la Bourgeoisie de la Ville de Porrentruy.

Comptes de la ville. — VI 45 1465-1472; VI 45 1472-1475; VI 45 1475-1481; VI 46 1481-1488.

Comptes de la Fabrique. — VI 159 1473-1489.

Voici quelques extraits:

1472

PY BGSIE VI 45 p. 2

Item en la sepmainne appres (ce mot est tracé) devant la sainct Valentin lon fit scavor a la Graice de Monsieur que aucungs pour aucunne querelle quilz pretendient a la Graice de Monsieur veulient courre (sic) les pahis de mon dit Seigneur ou ses officiers firent ycy venir plusours compaignons tant de Deleymont, vu vault de Deleymont, de la Prevostey (de Moutier), de Loffont, de Sainct Ursenne et de la Montaigne et estoient environ quaitre cens compagnons lesquels geurent (sic) ycy et ilz soupirent et le matin ilz dinairent, fut conseillier que lon debvoit paier lours escos par ce que Monsieur pahit le vin et ce pour honour de Monsieur et appres quaitre libres xvi solz que Monsieur pahit pour le vin, paier le sourplus questien somme xv libres vii solz.

1473

PY BGSIE VI 45 p. 23

Item le lundy et merdy appres Quasymodo derrierement passe lon avoit plusoeurs doubtes pour les gens darmes de Bourgogne pour lesquelles doubtes Monsieur le Chatellain, Messieurs (sic) les nobles et bourgoys furent tous lesdits deux jours au tourt de la ville et parmey la ville, tant pour visiter hors de la ville les murs, auxi visitez les allees (remparts, chemin des remparts), visiter lartillerie et la pendre, ordonne le gay et fere plus daultres ordonnances, sostenuz par lesdits deux jours vii s, x d.

Item pour lesdites doubtes, Hans Gros Vouheble fut envoyer a Hirchebag devers Donzel Jehan Ory pour luy requerir de ovrir ses allees devers son hostel, donne audit Hans ii s.

1473

BGSIE PY VI 45 1472-1475 p. 25

Item ledit maistre Jehan le Clochetier a faict de la matiere dessus dite dix ocquebuses et auec la dite matiere en il mis iiiixx iii libres de sa matiere, dont de tout lesdits dix baptons pesant tout faictz xviixx libres dont pour sa faicon ilz a quictez viixx libres et les deux cens les a comptez iiii libres et sa matiere la compte ii s. Item auec ce lon a heuz dudit maistre Jehan vng cent et dix huit libres de poudre quil a compte le cent pour xviii libres et les xvii libres les a quictez pour soixante solz. Anfin et le sourplus la quictez anfin pour tout tant sa matiere, la faicon desdits baptons, la poudre tout compris en vng accorder pour xxxiii libres vi s.

Item le tichmatiar a faict les dix manches esdites acquebutes, a luy

donne pour la faicon diceulx par accord xxxv s.

Item Perrin le Feure ait appourter de Basle deux pierres pour fere des moles pour fere les artilleries de ceans, que costent ii s.

1473 PY BGSIE VI 45 1472–1475 p. 25

Item aichetez a Basle deux cens sibbes de couure et ce pour fere des artilleries ceans pour la ville lesquelx deux cens costent saze florins dor et demi, le florin pour xxiiii s. vaillent en somme xix libres xvi s.

Item encour auec ce aichete audit Basle vng cens et sept libres de plon que costent deux florins dor et vng quart, vaillent cinquante et sept s. ix deniers, sur quoy le merchant en quicta ii s v d. Anfin a luy paier Lv s iiii d.

Item Nicolin Riotat a admener la dite matiere de Basle et a paier les ventes, les pons et aultres matieres, a luy donne tant pour les ventes comme aultres et pour voiture xiii s x d.

Item aichetez des hospitaliers quatorze libres de matiere de chauldieres pour fere les dites artilleries que costent xxi s.

1473 PY BGSIE VI 45 p. 33 après le 18 cot.

Item les Seigneurs des aliances furent ycy que passirent oultre pour en aller en Bourgoigne que myrant le siege devant Hericourt, estoient ycy tant premierement les Seigneurs de Berne, de Fribourg, Saluerre, Biesne, de la Nove Ville, Loffont, Birsig et fut conseillier par tous Messieurs que lon lours debvoit sainquay quelque chose pour honnour de Monsieur et de la ville et furent sainquay tout premierement es MM. de Berne six tennes de vin (une tenne ou tine contient 50 litres), a ceulx de Fribourg iii tennes, de Saluerre iii tennes, de Biesne iii tennes, la Nove Ville ii tennes, Loffont ii tennes et Birsig ii tennes que font partout xxi tennes que costent ... et vaillent tout en somme ix libres ix solz.

Item le lundy appres la sainct Martin divers vint assavoir le novel des Bourgoignons que les Seigneurs des aliances avoient ruez jus et auxi Jehan Vernoy, vint ycy que apporta le novel Francmont estoit gaingnie et cedit jour mesme plusours compaignons dy par lordonnance de Monsieur ... et furent avec les chers du siege de Cucourt que enmemement des pierres de bonbarde et le soir quant ilz furent retourner vindrent ceans soupay et avec eulx plusours aultre de Messieurs les nobles et bourgoys et ledit Jehan Vernoy, fut sostenuz vii s iiii d.

Item lon avoit pledie Jehan Bourbat pour mener lung de noz chers en larmee et fut par telle condicion que pour lencommencement de son loyer et auxi pour en trois nuys quilz avat vouhetie et faiz autre service pour la ville a luy aichetez une paire de soules que costent iiii s.

Item Perrin Ruyer et Jehan Borquin Ruyer et ont faict deux rouhes noves pour le gros cannon et une lemoinnure, accorder avec eulx pour xii solz.

Item Perrin le Fevre et Hans le gindre au petit Feure ont ferrer lesdits deux ruhes de lours fers tout nuef, ferrer lexxis, mis plaites, faiz les frappes, faiz des bruches et fay plusours ferrements autour dudit gros cannon, accorder avec eulx pour lx solz.

Clavin Scelorce a fait «et ou gros cannon ung sarcle par dessus et une bande desous sus lexxis et ferrer trois ocquebusses...»

Item lon fit une armee pour aller courre (sic) en la Montaigne de Trevillers des gens de Monsieur et ilz furent courre et le juedi devant la sainct Andrey fut faicte la cource en ladite Montaigne (sic) jusques a Maiche en la quelle cource (sic) furent plusours de noz compaignons dycy tant robbes rouges que aultres dont pour lours vivres a lours envoyer du pain, des tortes pour xlv solz ii deniers.

1473

PY BGSIE VI 45 p. 34

Item lon a encour aicheter du sucs pour faire des chandoilles dont lon en a aicheter de Vernier Voillat trente deux libvres et deux libvres de Thiebault Camus, costent ix deniers, vaillent les xxxiiii libvres xxv solz vi deniers.

Item lon a heuz de la femme au Borrelier pour fere lesdites chandelles des lennemens pour xx deniers.

1473

PY BGSIE VI 45 p. 36

Item quant les Seigneurs des aliances furent ycy que lon aloit devant Hericourt pour ce que lon cuydoit aller devant Hericourt nous compaignons lon avoit aichete deux vesseaulx, ung de petit Jehan Belleney et ung de Vernier Colinat, lesquelx Girard des Cerf a reloier et auxi ilz avoit fait deux huisselat, a luy donne pour sa poinne ii s.

1473

PY BGSIE VI 45. p. 37

Item pour fere le pannisson que lon a faict pour la ville, lon heut de Jean Perrin Vernechat du drapt noir, donne a lue pour fere les deux porcs dung coste et daultre que coste xx deniers.

1473

PY BGSIE VI 45 p. 38

Item quant Monsieur a ordonner de faire des robbes de rouge, lon en a aichetez plusours draps (sic) et a lon tellement comptez que pour les robbes que lon en a faict en la dicte ville comprise le retondaige, elles costent quarante et quaitre florins dor et a failluz baillier pour chacun florin dor, vingt et cinque solz, quaillent les quarante et quaitre en monnaie ly libres.

Item quant le peletier de Monsieur appourta lesdits draptz (sic) a luy donne pour son vin xii deniers.

1474

PY BGSIE VI 45 p. 41

Item du pain que lon avoit envoier en la Montaigne de Trevillers quant elle fut gaingnie appres noz compaignons dycy lon en rameint certaines quantitez de tortates que furent vendues par Cardinal iiii solz. Item le jour de Linvencion saincte Croix vindrent ycy environ soixante compaignons de Basle pour nous aidie garder la ville et fut conseillier que lon lours debvoit sainquay quelque chose pour ce par conclusion de conseil, fut conseillier que lon lours debvoit donne trois

tennes de vin que costent xxiiii solz.

Item quant lon gaingnit Chavelier fut dit ycy que plusieurs nombre de gens Borgoingnon estoient ensemble et faisoit lon grant doubte que de nuyt ne venessient devant ceste ville que fut conseillier que pour tant meillour gay lon debvoit envoyer de nuyt deux compaignons gesir dessus Montaigre et faire le gay sus les venues tant devers Chenevey et devers Fay et ilz firent envoyez deux compaignons quaitre nuyt lune appres lautre, esquelx donne a chacun pour chacune nuyt x deniers vaillent pour les quaitre nuyt pour eulx swuy vi solz viii deniers.

1474 PY BGSIE VI 45 p. 48

Item lesdits compaignons de Basle hont ycy demourer en guernison et est estez faict remostrance es bourgoys que quilz lours feroit plaisir de les semondre ceans et fere bonne chierre que en ce faicent lon feroit plaisir a la Graice de Monsieur, pour ce fut conseillier par tous MM. des conseilz, tant nobles que borgoys que lon les debvoit semondre a ung soupay et apparoillier pour eulz, lesquels furent ceans semoux le juedi au soupay pour lesquelx lon appareilla le soupay du tout et aicheta lon ung veel, des aignelz, de la cherre de buef et a cedit soupay tant en la chere dessusdite comme en vin, pain, espices et fromaige fut despanduz par tout Lxxii solz viii deniers.

1474 PY BGSIE VI 45 p. 50

Item ledit maistre Jehan nous a affuer du salepetre et dicelluy nous a faict quaitre vingts et six libres de poudre de cannon, a luy donne pour la faicon dicelles xl s.

1474 PY BGSIE VI 45 1472-75 p. 53

Item aichete trente et cincqz libres de fert de Jehan Henry de Corgenay pour ferrer et adrecier le vuillaire et fere les bruches de la lemoinure et le tout pour le mener deuant Blancmont, coste la libre v d, vaillent en somme xiiii s vii d.

Item Perrin le Feure a ferrer ledit char et ladite lemoinnure et faict autour dudit vuillaire plusours ouuraiges de ferrements, accorde auec luy pour sa poinne pour et vng fert nuef quil ferra a lung de noz cheualx pour vii s.

1474 PY BGSIE VI 45 1472–75 p. 56

Item quant lon fut deuant Blancmont lon auoit desrompus notre cannon tant en ferrements comme en bois lequel a failluz referrer et refere et tout premierement le Tismalrar ilz a refaict deux brais et aultre ouuraige a luy donne v s. Item Clauin Scelorce a refaict ledit cannon referrer faict plusours cheuilles de fert, plusours clos plusours ferrements accorder auec luy tant pour son fert comme pour sa poinne pour x s.

Item encor ledit Clauin Scelorce a ferrer trois petis veeselas de que lon a porter de la pourre de cannon, les huisselas desdits veeselas... vii s.

Item aichete de la graice poir oindre les rues du cannon pour iiii d. Item Jehan Borquin Ruyer a faict des lemoinures oudit cannon, vng pleumay, vng essis et aultres ouuraige de Ruyer, a luy donne par accord v s.

1474 PY BGSIE VI 45 p. 61

Item maistre Jehan nous a faict cent et huit libres de poudre de canon de notre salepestre, sur quoy pour ce quilz nest point estez a Blancmont, ilz a donne la faicon de de (sic) cinquante et huit libres, a luy paier la faicon daultre cinquante libres pour chacune libre vi denier vaillent en somme xxv solz.

Item pour fere ladite pourre, aichetez a Basle du souppre onze libres, chacune libre pour xviii deniers, vaillent xvi solz vi deniers.

1475 PY BGSIE VI 45 p. 5

Item en Karesme Perrin Pienot et Grillon furent envoyer a Biesne pour le faict du buthin de Maiche sur ce quilz nous requerirent se ils voulient avoir part ou non, desoanduz xvi solz viii d.

1475 PY BGSIE VI 45 p. 6

Item le gindre au petit Feure quant on voul sit aller devant le chestel de Maiches en la sepmainne devant Pasque florie fit ung bis grosse broche pour le cher du cannon remit deux cennes es rueez deux lomez, deux huesses et plusours aultres ferremens audit cannon que accorder avec luy pour tout pour vii s.

1475 PY BGSIE VI 45 p. 7

Item le lundy au soir devant Pasque Florie que noz gens darmes partirant le merdy pour aller devant Maiche, soupirant ceans tous Messieurs les nobles de Chesteaul

tant Monsieur le maistre doustelz, les juesnes Valdner et aultres et fut conseillier que lon debvoit paier lescoc et fut despanduz audit soupay vii solz.

1475 PY BGSIE VI 45 p. 66

Item quant lon fut devant Blanc mont, ilz demoura du pain que lon avoit amassez que fut venduz xvi solz.

Item deux aultres prisonniers de Maiche questoient à ceulx de Deyle,

furent en la dite Blanche Tour pour quoy receu x solz.

Item quant lon fit ceans le maingier des Alemans de Basle questoit ycy en guernison, lon tua ung veel (veau) et trois aignelet, furent venduz les prelz v sols vi deniers.

1476 juin 13

PY BGSIE VI 159 p. 37

Item environ la feste Dieu lon feist plusours processions pour la paix et furent plusours compaignons pour sonner les cloches, esquelx donne ii solz.

1477

PY BGSIE VI 45 p. 32

après le mardi de lappartion de notre seigneur.

Item fut ordonner de part la Graice de Monsieur de envoyer des compaignons dycy devant le chastel de Maiches, lesquels partirent le diemanche appres la feste de qui sainct Paul:

premierement: (suivent les noms)

1477

PY BGSIE VI 45 p. 33

Item noz compaignons questoient devant Maiches aivent prins a Pierre Dieulfilz de Soulce trois tennes de vin, lesquelles a failluz paier pour ce donne pour icelles xxvii solz.

Item le merdy appres la Chandelouse lon renvoytt esdits compaignons

devant Maiches le pain et choses que sensuigent:

Premierement de Cardinat du pain pour xxvi solz.

Item de Vernier Colinat pour xii solz.

Item de Henry Sordey pour iiii solz ii deniers.

Item deux tennes de vin pour xviii solz. Item ung compat de saul pour iiii solz.

Item deux loihures et quaitre cheuaschiers pour lyer le vessel, costent ii solz.

1477 janvier 6

PY BGSIE VI 159 p. 42

Item le jour de la circoncision Notre Seigneur, lon fit une procession general a saint Germain pour la paix et sonnirent plusours compaignons, a lours donne vne channe vin, vault v deniers.

1477 février 11

PY BGSIE VI 45 p. 34

Item le lundy devant la sainct Valentin Monsieur le bastard de Petite Pierre avec ses gens estoient ycy que avient renduz en la main de Monsieur le chesteaul de Maiches et auxi reviendrent de Lorrainne et estoient ycy et auxi estoient Anthoinne de Vexxamberg et donzel Vaulther Mareschaul de Deleymont, lesquelx furent ceans semoux au soupay et ilz viendrent soupay fut conseillier que pour honour deulx ont debvoit paier lescoc pour ce sostenuz pour ledit escoc en vin iiii solz vii d.

Item le jour de Caresmantran (26 février), la Graice de Monsieur estoit ycy le quel vient ceans soupay et avec luy Messieurs les nobles, les dames, les bourgoys et bourgoises et pour l'honour de la Graice de Monsieur

fut sostenuz tant en vin comme en pain xvi solz viii deniers.

Item Hans Tichmatrar a faict ung arche banc en chauon du poille de ceans et a reffaict la ronde table, accourder avec luy pour sa poinne pour x s. v d.

(Ce passage-ci est tracé.)

Item Clavin Buc a ferrer ledit aige et ilz a faict deux serrures.

Item aichetez du Bourgoingnon de Corenol un cent de laites que costent ix solz.

1477

PY BGSIE VI 45 p. 45

Item Clavin Buc a faict pour la ville par ceste annee un locat et une pamelle pour fermer le vexel quant le mena le pain devant Maiche...

1478 Jhus Maria

PY BGSIE VI 159 p. 57

Item quant les traictes de la paix que fut faicte a Churich, furent notiffie, lon fit ycy vne pourcession general, puis appres Monsieur le curey et aucuns de Messieurs de leglise et par cuncus de Messieurs les nobles et plusours bourgoys vindrent diner au poille de la mason de la ville, fut sostenuz viii solz.

1478

PY BGSIE VI 45 p. 59

Item lon tenoit des journees a Basle le landemain de la sainct Jehan et ce pour le faict de Maiches et des pahis que la Graice de Monsieur a gainnye et fut ordonnez par la Graice de Monsieur dit envoye deux bourgoys pour ce ilz furent envoye le maistre bourgoy et Jehan Brisard, lesquelx partirent le juedi matin et demourarent le juedi et vanredi par tout lesdits deux jours audit Basle, ont despanduz par tout tant eulx comme lours chevalx et pour referrer le cheval Jehan Brisard par tout xxviii solz.

Item la Graice de Monsieur nous a faict une lettre pour le differant questoit de taillie les mesures a vin et a grainne, donne a lescripvant de

Monsieur pour son vin x solz.

SOURCES

Imprimées

COMMYNES (Philippe de):

Mémoires. Dernière édition, Paris 1661. In-12.

DROUOT (H.) et CALMETTE (J.):

Histoire de Bourgogne. Paris, sine dato.

DUNOD (F.-L.):

Les Mémoires. Edition moderne. Arbois 1846. In-4.

FEBVRE (Lucien):

Histoire de Franche-Comté. Paris, sine dato.

GOLLUT (Louis):

Les Mémoires... Edition moderne. Arbois 1846. In-4.

GROSJEAN (G.) et KURZ (H.-R.):

Les Guerres de Bourgogne. Office national suisse, 1976.

Loye (abbé):

Histoire de Saint-Hippolyte. Montbéliard 1888. In-12.

NARBEY (abbé):

Les Hautes Montagnes du Doubs... Paris 1868. In-8.

RAIS (André):

La Prise du Château de Maîche en 1477. Actes de la Société Jurassienne d'Emulation 1967.

DE REYNOLD (Gonzague):

Destin du Jura. Editions Rencontre, Lausanne, sine dato.

RICHARD (abbé):

Monographie du Bourg de Maîche. Besançon 1862. In-8.

STÖCKLIN (J.):

Johann VI von Venningen, Bischof von Basel (1458-1478). Soleure 1902.

VAUTREY (Louis):

Histoire des Evêques de Bâle. Tome II. Einsiedeln 1886.

